

**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 JUIN 2016 A 20H30**  
**SALLE ROGER VERDIER**

**PRÉSENTS** : BAGNOL Gérard, TILLET Philippe, BLAISE-FONDER Francis, MAZAUDOUX Emmanuel, DUPUY Robert POIRIER Samira, DUPUY Lucette, PEYRAT Florence, DAIGURANDE Marie-France, POULVELARIE Christian, DAURAT Jacqueline, CHASTAGNER Jean-Noël, LANDRAUD Richard

**ABSENTS –EXCUSES** : COURBIER Marie-Hélène procuration BAGNOL Gérard  
MARSALES Lorène procuration POULVELARIE Christian

Secrétaire de séance : DUPUY Lucette

**REHABILITATION DE LA SALLE POLYVALENTE Jean Moulin** : choix des entreprises

Suite à réunion de la CAO (Commission Appel d'Offres) du 3 Juin 2016 matin, concernant le choix des entreprises, où les architectes M TRARIEUX ET Mme FEUILLETTE, M MAS de Corrèze Ingénierie, qui nous ont suivi pour toutes les réunions de la CAO et nous ont porté leurs compétences pour permettre de choisir les entreprises. La réunion de la CAO a permis de donner un avis sur le choix des lots aux entreprises concernées. Vous aurez le compte rendu détaillé sur le Bulletin Municipal.

M le Maire fait lecture de la délibération en tenant compte de l'avis de la CAO concernant le choix des entreprises et la soumet au vote du Conseil Municipal :

**Vote : unanimité**

**CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES LOCAUX POUR L'ALSH « Causse Tôt »** (Accueil de Loisirs sans Hébergement)

Durant les travaux de la Salle Polyvalente, l'ALSH ne pourra plus disposer des locaux qui leur étaient destinés, ils seront transférés à l'Espace Culturel durant la période des travaux. La commune est dans l'obligation de passer une convention avec la CABB pour une durée d'un an.

Lecture de la délibération et mise au vote

**Vote : unanimité**

**CONVENTION DE PRESTATIONS DE SERVICES POUR LA FOURNITURE DES REPAS POUR L'ALSH « Causse Tôt »** (Accueil de Loisirs sans Hébergement)

Les repas du mercredi fabriqués par notre cantinière sont ensuite refacturés à la CABB au prix de 5.50 € le repas, uniquement pendant l'année scolaire. Les vacances scolaires et les grandes vacances l'agglo a un fournisseur extérieur pour les repas.

Renouvellement de la convention entre la commune de Jugeals-Nazareth et la CABB pour la fourniture des repas, convention établie pour une durée de 3 ans. Lecture de la délibération et mise au vote

**Vote : unanimité**

**INSTAURATION DU PRÉLEVEMENT AUTOMATIQUE POUR LES RECETTES :**

Prélèvement automatique proposé par le Trésorier pour le paiement de la cantine et la garderie. Ce prélèvement sera instauré à la rentrée de septembre.

M le Maire fait lecture de la délibération concernant la mise en place du prélèvement et mise au vote

**Vote : unanimité**

**DIVERS :**

Demande de subvention sur réserve parlementaire : une première subvention nous est accordée pour un montant de 4000 € réserve parlementaire du Sénateur M CHASSEING

Il est possible que nous obtenions une 2<sup>ème</sup> subvention sur réserve parlementaire sur la 2<sup>ème</sup> tranche de travaux (réserve parlementaire du député M NAUCHE) pour cela la commune doit prendre une délibération afin de pouvoir en faire la demande.

**Vote : unanimité**

Effectif école rentrée 2016-2017 : après recensement et inscriptions faites il y aurait 108 enfants.

**DORSAL –AXIONE**

Lors des travaux effectués pour améliorer le haut débit, l'armoire installée à cet effet n'a pas inclus le fournisseur SFR, seul Orange et Free sont prévus. Une mise en service est prévue semaine 38.

Séance levée à 22 h 05